



UNION DEPARTEMENTALE FORCE OUVRIERE DE L'ESSONNE

12 Place des Terrasses de l'Agora 91034 EVRY-COURCOURONNES
CEDEX

Tél : 01.60.78.15.57.

E-Mail : udfo91@force-ouvriere.fr - Site : www.udfo91.fr

N/REF. : CLC/KE 0002-2022

Evry-Courcouronnes, le 31 janvier 2022

Madame, Monsieur,

En ce début d'année, l'Union Départementale FORCE OUVRIERE de l'Essonne vous souhaite une pleine réussite dans vos projets (sauf s'ils vont à l'encontre des intérêts des salariés essonniers).

Ce courrier a pour objet de vous rappeler notre position en matière de défense de l'emploi et en particulier en Contrat à Durée Indéterminée à temps plein. Cette position s'accompagne par la défense du **repos dominical**.

Depuis les ouvertures illégales, puis légalisées, nous avons vu disparaître un grand nombre de commerces de proximité au profit de ceux qui ouvraient les magasins le dimanche en faisant travailler des salariés pour grande partie dans la précarité. Des CDI, travaillant en semaine, se sont vus être remplacés par des salariés en situation de précarité le week-end. Les effectifs ont suivi le chiffre d'affaire.

En Essonne, reste-t-il des quincaillers, des vendeurs de couleurs, des disquaires,... ? Combien de librairies, boucheries, triperies, etc... reste-t-il ? Tous victimes des distorsions de concurrences, comme leurs salariés, faillite pour les uns, chômage pour les autres, ce constat donne à réfléchir.

C'est entre autres pour cela que l'Union Départementale FO de l'ESSONNE est fermement opposée à la remise en cause du repos dominical par l'ouverture des magasins le dimanche, en faisant travailler des salariés. Libre aux employeurs d'assurer et d'assumer les ouvertures.

Personne ne l'ignore, le problème se situe au niveau salarial. Les salaires trop bas favorisent le pseudo volontariat. Comment peut-on parler de volontariat sous la pression économique et le chantage à l'emploi ?

L'année 2022 s'annonce particulièrement mauvaise en nouvelles. Les dernières implantations de chaînes de supermarchés, bien proches des hypers, et le risque de démantèlement de Carrefour par la location gérance, voire les annonces de discussions de rachat par Auchan, seront dramatiques pour l'Essonne. Le siège de Carrefour se trouvant sur Massy, Evry et Les Ulis. Que restera-t-il ?

N'en rajoutant pas avec les ouvertures le dimanche. Bien évidemment que cette réflexion doit être menée au niveau régional. Mais chacun peut apporter sa pierre à l'édifice du mieux-être ensemble.

Cette réponse vaut, de façon permanente, pour toutes les demandes de dérogations au repos dominical en Essonne. OUI à la défense de l'emploi, NON au travail le dimanche.

Veillez, Madame, Monsieur, recevoir nos salutations respectueuses.

Christophe LE COMTE
Secrétaire Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Le Comte', with a long horizontal flourish extending to the right.